



Le Puy, 02/02/2010

## Suppressions d'emplois et contre-réformes : Les deux branches de la RGPP. FO DGFIP 43 dit stop aux vaines palabres.

Le DSF et le TPG avaient convié les OS du département à une nouvelle réunion informelle dont le principal ordre du jour était « la mise en place des SIP » le 8 janvier 2010.

Lors des premières réunions de cette « commission de suivi » FO a réaffirmé son attachement au paritarisme et indiqué que seuls les CTP et les CAP sont des instances décisionnelles, la participation des syndicats à des réunions informelles n'entraînant pas, de facto, selon nous, leur adhésion aux projets qui y sont débattus, bien au contraire. Mais aujourd'hui les conséquences de la pseudo concertation sur la mise en place des SIP dans le département doivent être tirées.

Force Ouvrière ne s'est pas rendu à cette invitation en raison du contexte national et local. Localement, dans la phase de préparation des projets immobiliers à soumettre à la DG les revendications des agents (impôts comme comptabilité publique) ont été relayées fidèlement par le syndicat. Beaucoup de ces demandes, importantes pour la vie quotidienne des collègues et la bonne marche des services, n'ont pas été retenues :

### Au SIP du Puy -

- **Recouvrement**: demande que le service soit regroupé d'un seul côté du couloir afin de conserver la communication entre le guichet et le reste du service, et pour éviter le contact avec le public lors de transport de fonds.

- **Impôts** : ne pas mettre sur des niveaux différents les services contrôle et les services gestion des secteurs d'assiettes.

- respecter la cohérence de chaque secteur dans son implantation géographique,

- maintenir un espace correct à chaque agent (or, selon les plans définitifs remis aux OS, il existera un bureau de 50m<sup>2</sup> pour 6 agents, 30m<sup>2</sup> pour 4 agents au R de C, 23, 24m<sup>2</sup> pour 3 agents voire 17m<sup>2</sup> pour 2 agents au 2<sup>ème</sup> étage),

Ne pas déménager à la cave les dossiers permanents des contribuables.

### A Yssingeaux :

- **Trésorerie SPL**: - une porte indépendante de celle de l'hôtel des impôts pour servir d'issue de secours, comme dans toutes les autres trésoreries du département.

- **Impôts** : assurer aux agents, notamment les 4 qui sont déplacés de la partie R de C du SIE vers le R de jardin, un espace correct. (ils passent, hormis le chef de poste, d'un espace de 125 m<sup>2</sup> environ à 42 m<sup>2</sup>).

Même au niveau des conditions matérielles de travail les réponses de notre hiérarchie ont été négatives. Alors à quoi bon discuter si les jeux sont faits ?

FO combat depuis l'origine la fusion des deux administrations.

Cette fusion est la forme que prend la réforme de l'Etat (RGPP) au sein du ministère des finances.

C'est pourquoi FO DGFIP demande l'arrêt de la mise en place des SIP et la Fédération Générale des Fonctionnaires FO demande l'arrêt de la RGPP.

La déclinaison de la politique actuelle dans la fonction publique, ce sont les plans pluriannuels des finances publiques déposés à Bruxelles par les gouvernements français successifs qui organisent la réduction de la dépense publique comme seul moyen de maîtrise des déficits publics.

Avec cette politique, la Fonction publique de l'Etat devient la variable d'ajustement budgétaire en termes d'effectifs, de salaires, de pensions et d'organisation des services.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) n'a d'autre but que de déstructurer l'Etat pour livrer le service public au secteur marchand en réduisant de façon drastique les effectifs de fonctionnaires et les missions de service public.

Les agents de la DGFIP ont à plusieurs reprises manifesté leur mécontentement voire leur colère.

En réponse, Eric WOERTH a encore provoqué les fonctionnaires en général et ceux de la DGFIP en particulier, en déclarant sur une station de radio « que le cap sera maintenu quant aux suppressions d'emplois » et d'ajouter « dans l'administration fiscale il y a eu des suppressions de postes et ça fonctionne infiniment mieux »

Cette politique a pour but une diminution drastique du nombre de fonctionnaires et de services. Elle conduit à l'abandon, de fait, de certaines de nos missions et tourne le dos aux principes républicains de séparation de l'ordonnateur et du comptable, d'égalité devant la loi fiscale et d'aide aux collectivités territoriales.

Les suppressions d'emplois se font dans un contexte de cuisine interne des postes de travail.

#### Synthèse des redéploiements/suppressions

##### Aux Impôts ::

	Conservation des Hypothèques		CDIF	EDRA		SIP Yssingaux		PCE Le Puy	SIE Le Puy	SIE Brioude	SIE Yssingaux	Direction	Total
<b>C</b>	-1			-1	-1	-1			-1	-1	-1		
<b>B</b>	1	-1	-1	1		1	-1	-1	1	1	1		
<b>A</b>				-1			1	1				1	
	-1		-1	-2		0		0	0	0	0	1	-3

Dans les faits se sont bien 7 emplois C qui sont supprimés dans les services. La Conservation, le CDIF et l'EDRA payant le plus lourd tribut à la réforme.

##### A la comptabilité publique :

			Trésoreries					
	Equipe de remplacement	T.G.	Auzon Ste Florine	Bas en basset	Le puy St Louis	Le Puy Ville	Fay sur Lignon	Monastier sur gazeille
<b>C</b>			-1	-1	-1	-1	-1	-1
<b>B</b>	+1	-1				+1	+1	+1
<b>A</b>		+1						
	+1		-1	-1	-1			

Soit globalement -2 mais 6 C supprimés et 3 trésoreries amputées d'un emploi net!

L'emploi B du service de la Dépense (TG) transformé au 01-07-2010 en emploi A (Receveur Percepteur) sera affecté dans la sphère Etat en prévision du passage en DLU.

**Le congrès de la Fédération générale des fonctionnaires FO réuni en congrès fin novembre a adopté à l'unanimité des présents une adresse à tous les fonctionnaires :  
En voici des extraits**

**« Les services et établissements, désorganisés, ne peuvent plus assurer leurs missions ; les services publics égalitaires, au plus près de la population, disparaissent les uns après les autres.**

**Les fusions/réorganisations de services se multiplient et bouleversent toutes les cohérences internes des services, depuis les administrations centrales jusqu'au niveau départemental. Ces bouleversements sans précédent, ces destructions à marche forcée, brisent tous les repères historiques de la manière de servir des fonctionnaires que nous sommes, attachés fortement à la qualité et l'efficacité des services rendus à la population.**

**De cela découle une brutale aggravation des conditions de travail et la multiplication des situations de stress, de maladie et parfois jusqu'à des actes de suicide !**

.....

**La RGPP tue !**

**Les fonctionnaires n'en peuvent plus !! les fonctionnaires n'en veulent plus !!!**

**La FGF-FO affirme l'exigence d'un arrêt immédiat de la RGPP, pour :**

- **la défense des statuts et missions publiques, fondements de la République une et indivisible**
- **la défense et le maintien de tous les services centraux et de tous les services déconcentrés et donc de l'arrêt de toutes les suppressions de postes.**

- .....

**Ensemble, à tous les niveaux, exigeons l'abandon de la RGPP ! »**

Ce ne sont pas quelques militants d'un syndicat qui s'expriment ainsi, ce sont les délégués venus de tous les départements, de toutes les administrations qui, à l'unanimité, s'expriment ainsi.

Ce sont tous les agents, qui disent qu'ils faut que cessent ces suppressions d'emplois parce qu'ils ne peuvent plus continuer ainsi.

Conscient du ras le bol des agents, le gouvernement tente d'entraîner les syndicats dans la gestion de sa politique de démantèlement des services. Les syndicats devraient donc accepter de cantonner leur rôle à « aménager » la politique du gouvernement dans le cadre contraint de la liquidation des missions, de nos statuts et de la réduction drastique des moyens !!

**Dans ce contexte de tentative d'intégration des organisations syndicales, pour FO il ne s'agit pas seulement d' « obliger le gouvernement à reculer et à décider d'une autre politique pour la Fonction publique répondant à l'intérêt général et aux besoins de tous » mais de se battre pour obtenir la satisfaction des revendications elles-mêmes, à savoir :**

**- Arrêt de toutes réformes et ouverture des négociations sur les revendications qui suivent :**

- Arrêt immédiat des suppressions d'emplois et création d'emplois statutaires nécessaires ( pas d'intérim, pas d'auxiliaires)
- Abrogation de la loi sur la mobilité pour le respect des garanties individuelles et collectives,
- Maintien du statut de la Fonction Publique et des statuts particuliers
- Reconnaissance des qualifications et augmentation des salaires.

**De même, pour nous, la retraite à 60 ans est une question taboue, comme le maintien du régime par répartition !**

FO, en conformité avec les décisions de son congrès confédéral, a pour objectif le retour à 37ans et demi de cotisation, seul moyen de garantir une retraite pleine à 75% à 60 ans (aujourd'hui, les salariés partent à la retraite avec une moyenne autour de 38 ans de cotisations).

Pour garantir un haut niveau de pension, FORCE OUVRIERE reste attachée au retour au calcul sur les **10 meilleures années dans le privé et sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires.**

Certains, même parmi des dirigeants syndicaux, parlent de liquider le Code des Pensions des fonctionnaires ou de mettre en place une maison commune des régimes de retraite. Pour nous, c'est inacceptable. Le seul objectif des partisans de ce système est d'aligner tout le monde vers le bas. **Le maintien du Code des Pensions et des régimes spéciaux permet, au contraire, de tirer vers le haut.**

FORCE OUVRIERE n'oublie pas non plus les retraités dans son cahier de revendication, demandant un alignement des pensions sur l'évolution des salaires et non pas sur celle des prix, bien moins favorable.

Enfin, l'organisation demande la mise en place de préretraites, notamment pour prendre en compte la pénibilité du travail.

**La réponse des journées d'actions à répétition a fait long feu, tout le monde le sait. Seule une action massive et unitaire pourrait inverser le cours de choses.**

**Force Ouvrière propose, depuis le printemps 2009, pour commencer, une journée de grève générale interprofessionnelle avec la tenue d'assemblées générales dans les entreprises les établissements et les services .**

La section FODGFIP 43 s'inscrit dans cette perspective.

En ce début d'année, faites le bon choix, adhérez à Force Ouvrière.



## BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Fait à

, le

signature

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE Finances Publiques

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu